



# Communiqué de presse



## Confinement : Saint-Herblain plus que jamais aux côtés des plus fragiles

**Jeudi 12 novembre 2020**

Tout au long de l'année, Saint-Herblain, la Ville des solidarités, se mobilise pour soutenir et accompagner les plus fragiles.

Dans ce contexte de crise sanitaire, et comme lors du premier confinement, les services municipaux sont mobilisés pour répondre aux besoins de tous les Herblinois, avec une attention toute particulière pour les personnes vulnérables.

### Un registre communal pour accompagner les plus fragiles

La Ville a ouvert un registre afin d'accompagner les personnes vulnérables (personnes âgées, isolées, en situation de handicap).

Le but de ce registre est d'assurer une veille durant la période de confinement auprès des personnes inscrites, par une prise de contact régulière par téléphone pour s'assurer de leur état de santé physique et psychologique, et apporter conseils et assistance si nécessaire.

Il suffit de s'inscrire par téléphone (directement ou via un tiers) : 02 28 25 27 86 ou par mail : [personnes.agees@saint-herblain.fr](mailto:personnes.agees@saint-herblain.fr)

### Tous les services de solidarités sont maintenus

#### Pour les personnes âgées

Accueil en mairie sur rendez-vous préalable, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Contact : 02 28 25 27 86 ou [personnes.agees@saint-herblain.fr](mailto:personnes.agees@saint-herblain.fr)

#### • Le portage de repas et la téléassistance

Un portage de repas peut être demandé uniquement durant la période de confinement.

L'accès à ce service pour les inscrits fonctionne comme habituellement.

Un accueil physique en mairie est possible sur rendez-vous.

Contact : 02 28 25 27 78 ou [personnes.agees@saint-herblain.fr](mailto:personnes.agees@saint-herblain.fr)

(Tous les autres services page suivante...)

#### Contact presse

Ville de Saint-Herblain

Cabinet du Maire

Service communication

Tel : 02 28 25 20 31

[communication@saint-herblain.fr](mailto:communication@saint-herblain.fr)



- L'accueil de jour

Il reste ouvert et a une capacité d'accueil limitée à 6 places par jour.

Des visites à domicile renforcent ce dispositif et peuvent être proposées.

Contact : 02 28 25 27 78 ou [accueildejour@saint-herblain.fr](mailto:accueildejour@saint-herblain.fr)

- Le Centre Local d'Information et de Coordination propose un accueil sur rendez-vous. Les visites à domicile et l'accueil téléphonique sont maintenus selon les modalités habituelles. Contact : 02 28 25 27 86 ou [clicseniors@saint-herblain.fr](mailto:clicseniors@saint-herblain.fr)

- Le Service de Soins Infirmiers à Domicile. L'accès à ce service est maintenu selon les modalités habituelles. Contact : 02 28 25 27 83 ou [ssiad@saint-herblain.fr](mailto:ssiad@saint-herblain.fr)

- Les animations seniors.

Les animations collectives sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Un contact téléphonique est maintenu et des visites à domicile peuvent être proposées pour les personnes isolées. Contact : 02 28 25 27 95

### L'action sociale

L'accueil et tous les services de l'action sociale se poursuivent par téléphone et sur rendez-vous en mairie de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Contact : 02 28 25 27 95 ou [action.sociale@saint-herblain.fr](mailto:action.sociale@saint-herblain.fr)

- Accompagnement social et budgétaire : les travailleurs sociaux sont disponibles sur rendez-vous et par téléphone. Contact: 02 28 25 27 95

- Les permanences téléphoniques logement sont maintenues aux horaires habituels.

Lundi de 14h à 17h, mercredi de 9h à 12h, vendredi de 9h à 12h.

Contact : 02 28 25 27 95 ou [unitelogement@saint-herblain.fr](mailto:unitelogement@saint-herblain.fr)

- La remise du courrier pour les personnes domiciliées au CCAS est maintenue aux horaires habituels. Appel téléphonique demandé avant le passage en mairie.

Contact : 02 28 25 27 95

- Les aides financières. Maintien de l'instruction des dossiers, remises des aides sur rendez-vous uniquement. Contact : 02 28 25 27 95

- La Croix-Rouge chez vous

La Croix-Rouge française lance un dispositif d'écoute et de livraison solidaire pour les personnes vulnérables en situation d'isolement social.

Contact : 09 70 28 30 00

### **Contact presse**

Ville de Saint-Herblain

Cabinet du Maire

Service communication

Tél : 02 28 25 20 31

[communication@saint-herblain.fr](mailto:communication@saint-herblain.fr)

